



Monsieur Julien Denormandie
Ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
PARIS 75007

Paris, le 8 décembre 2021

Nos réfs : MB/PS

MARTINE BERTHET

Monsieur le Ministre,

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Je me permets de solliciter votre attention concernant le nouveau cas de brucellose découvert au sein d'un cheptel de bouquetins d'une exploitation agricole laitière du massif du Bargy.

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

En 2019, je m'étais déjà fait le relais des agriculteurs savoyards en alertant votre prédécesseur M. le Ministre Didier Guillaume sur les graves conséquences de la réapparition de cette bactérie pour les deux Savoie, autant du point de vue économique que sanitaire et humain. La brucellose est dangereuse pour la santé de nos agriculteurs qui y sont exposés et qui risquent de développer la fièvre de Malte. Par ailleurs, sa propagation parmi les cheptels, dans les pâturages, mène à l'interdiction de commercialisation des produits au lait cru et à l'abattage de l'ensemble du troupeau si un seul animal est détecté positif. Aucune indemnisation n'est prévue pour la perte de ces produits laitiers et fromagers. Enfin, avec l'apparition de ce nouveau cas, la France risque de perdre le statut « indemne de brucellose » et cela est particulièrement nuisible à son commerce extérieur.

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

Les Présidents de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, de la FDSEA et de JA Haute-Savoie qui m'ont interpellée pointent du doigt les règlements nationaux et européens inadaptés en la matière et la pression exercée par certaines associations sur l'administration locale, qui empêchent toute mesure efficace contre ce risque sanitaire non négligeable. Ils considèrent injuste l'absence d'équité de traitement entre un cheptel bovin et un cheptel bouquetin et exigent que seuls soient abattus les bovins déclarés positifs. Déjà éreintés par les attaques du loup, nos éleveurs appellent à l'éradication de cet autre fléau qu'est la brucellose en pays de Savoie. Aussi je souhaite savoir quelles dispositions le Gouvernement compte prendre pour répondre à leur appel.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet

Permanence parlementaire 5 Place Ferdinand Millon - BP 70064 - 73203 Albertville Cedex
0479107626